



**FERNEY
VOLTAIRE**

LA VILLE RECRUTE !

Pour le conservatoire

Un enseignant de danse classique (h/f)

A temps complet (20h)

Remplacement jusqu'au 19 décembre 2025

Cadre d'emplois des **assistants territoriaux d'enseignement artistique** ou des **professeurs territoriaux d'enseignement artistique** (cat. B ou A).

Prise de poste : **immédiate**.

Missions

Sous l'autorité du directeur du Conservatoire, vous assurerez les missions suivantes :

- **Assurer l'enseignement de la danse classique** auprès d'enfants et d'adolescents, du cycle d'éveil jusqu'au 3^e cycle.
- **Concevoir, organiser et conduire des séances pédagogiques** favorisant l'acquisition technique, la musicalité, la posture et le développement de la sensibilité artistique des élèves.
- **Évaluer les élèves** dans le cadre d'une démarche bienveillante, formative et cohérente avec les orientations pédagogiques de l'établissement.
- **Travailler en coordination** avec l'équipe des enseignants de danse, de musique et de théâtre, afin de contribuer au projet d'établissement et à la transversalité entre les disciplines.
- **Participer à la préparation et à la réalisation des projets chorégraphiques**, auditions, spectacles, portes ouvertes et autres actions artistiques du conservatoire et de la Ville de Ferney-Voltaire.
- **Accompagner chaque élève** dans son développement corporel, technique et expressif, en prenant en compte son rythme et ses capacités.
- **Contribuer à la vie de l'établissement**, aux réunions pédagogiques, et à la construction d'une dynamique d'équipe.

Profil recherché

- Diplôme d'État.
- Maîtrise technique et artistique de la danse classique.
- Capacités pédagogiques avérées, sens de la transmission et de l'écoute.
- Aptitude au travail en équipe et goût pour la transversalité artistique.
- Dynamisme, rigueur, sens de l'organisation.
- Motivation pour s'inscrire dans un établissement en développement et engagé dans une politique d'éducation artistique ambitieuse.

www.ferney-voltaire.fr
rh@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 62



Conditions d'exercice

- Remplacement jusqu'au **19 décembre 2025**.
- Temps de travail selon répartition des cours à assurer.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire selon les règles de la collectivité.

Candidature

A envoyer par courrier à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 1 avenue Voltaire – CS 90149 - 01210 FERNEY-VOLTAIRE Ou par mail : rh@ferney-voltaire.fr

www.ferney-voltaire.fr
rh@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 62

